

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :

Un(e) Chargé(e) de mission mobilités (F/H)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
(Article L332-8°2 du code général de la fonction publique)

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau compte 70 000 habitants, répartis sur 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, le tout à 40 minutes de Paris. L'agglomération cherche un(e) nouveau(elle) Chargé(e) de mission mobilités. Le(la) Chargé(e) de mission mobilités intégrera une structure à taille humaine, très dynamique, nécessitant polyvalence et adaptabilité.

Vous disposez d'une ou de plusieurs expériences réussies en collectivités territoriales sur un poste similaire, vous êtes le(la) bienvenu(e) à déposer votre candidature.

Sous l'autorité de la directrice du pôle urbanisme, habitat et déplacements, le(la) Chargé(e) de mission mobilités sera chargé(e) des missions suivantes :

I. MISSIONS

A. Transports en commun

- Assurer le suivi, la gestion et le développement des réseaux de bus du territoire (32 lignes de bus + transports à la demande), en lien avec les partenaires (Ile de France Mobilités, SNCF,...).
- Suivre le marché de transport à la demande porté et financé par l'agglomération.
- Gérer et réguler les relations entre les usagers et exploitants.
- Assurer le suivi et gestion des arrêts de bus et des abris-voyageurs du territoire.
- Assurer la gestion et le suivi des participations financières de l'agglomération (Imagine R et Pass Local).

B. Politique cyclable

- Élaborer le Plan Vélo du Pays de Fontainebleau.
- Suivre la prestation de service de vélos en libre-service.

C. Gare Fontainebleau-Avon

- Suivre le pôle gare Fontainebleau-Avon constitué de deux abris-vélo, d'un parc de stationnement (convention EFFIA/SNCF), et d'une gare routière.

D. Actions transversales

- Suivre budgétairement et administrativement les différents contrats et conventions.
- Suivre le Plan de Déplacements Urbains d'Ile de France et son évolution.
- Rechercher les aides et financements aux actions liées à la mobilité et répondre aux appels à projet.
- Rédiger les cahiers des charges, coordonner et suivre les missions des prestataires.

II. COMPÉTENCES

Savoir-faire

- Savoir travailler en équipe sur différents champs thématiques.
- Être en capacité à mener en parallèle plusieurs projets et à les coordonner.
- Faire preuve de qualités rédactionnelles, d'esprit d'analyse et de synthèse.
- Aptitude à animer un réseau partenarial.

Savoir-être

- Être autonome dans l'organisation du travail.
- Être doté d'un très bon esprit d'équipe et avoir des qualités relationnelles avérées.
- Être doté d'un grand sens de la pédagogie envers les services, les élu(e)s, les habitants.
- Être doté d'un très bon sens de la communication et de la transversalité.
- Savoir rendre compte.
- Avoir un sens de l'initiative et être force de proposition.
- Être adaptable et polyvalent.

III. CONNAISSANCES

- Bonne connaissance des politiques et acteurs des transports publics et de la mobilité, notamment des spécificités du contexte francilien.
- Appétence pour le champ des politiques cyclables.
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Microsoft Office), connaissances en logiciels de cartographie ou SIG appréciées.

IV. RELATIONS FONCTIONNELLES

- Relations quotidiennes avec les services de la communauté d'agglomération.
- Relations régulières avec les élu(e)s et les communes membres.
- Relations avec les partenaires publics (services de l'État, etc.) et les partenaires privés (acteurs du domaine...).

V. PROFIL

- Diplôme de l'enseignement supérieur : formation en transports/mobilité ou en aménagement, urbanisme, géographie, environnement (master I, II ou équivalent).
- Cadres d'emplois : catégorie A ou B – filière administrative.

VI. CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en bureau et déplacements en extérieur, principalement au sein du territoire.
- Horaires pouvant exceptionnellement varier en fonction des obligations de service (réunions en soirée).
- Permis B obligatoire.

Rémunération statutaire

Candidature avant le 5/01/2024

Prise de poste souhaitée : 21 mars 2024

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être accompagnées pour les agents publics du dernier arrêté de situation administrative et du dernier bulletin de salaire et pour les salariés de droit privé des prétentions salariales en net mensuel. Les dossiers sont à adresser par mail à recrutement@pays-fontainebleau.fr, à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.